

03

Sensibilisation à l'accompagnement à la fin de vie – 2024

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout professionnel en contact avec les personnes accueillies : travailleurs sociaux, paramédicaux, médico-sociaux, de structures de moins de 50 salariés

Durée

3 jours

Organisme de formation

☎ Askoria

Lieux & dates

☎ Groupe 1

Vannes

Les 14 & 15 nov. 2024

+ Le 3 décembre 2024

Interlocuteurs Opc

Santé

ALLE Camille

camille.alle@opco-sante.fr

LE NECHET Raynald

Raynald.LENECHET@opco-sante.fr

NEVEU Sophie

sophie.neveu@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

GUILLAMET Marina

marina.guillamet@askoria.eu

07 64 53 15 49

Contexte

En France l'on assiste à un vieillissement démographique, où l'on estime que 4,8 millions de personnes seront âgées de 85 ans et plus en 2050. Dans ce contexte la fin de vie est et devient un réel enjeu de société. En effet, en 2017, le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) précise que le nombre de décès va progresser d'un tiers environ dans les cinquante prochaines années.

De plus, dans le secteur du handicap, l'on assiste également au vieillissement des personnes accueillies en établissement. Selon le rapport de l'observatoire de la fin de vie de 2013, 1 400 personnes décèdent chaque année dans une MAS ou dans un FAM.

Les professionnels, davantage formés à l'accompagnement des projets de vie, se sentent souvent démunis face à la fin de vie et à la mort, [...] le manque de préparation à la question de la fin de vie s'explique du fait que les FAM et les MAS connaissent plus fréquemment des morts brutales et relativement imprévisibles, et que l'accompagnement « au long cours » de la fin de vie est un phénomène plus récent chez les personnes handicapées¹.

Pour autant, la loi du 2 février 2016 crée de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Et pose le principe que toute personne a le droit à une fin de vie digne et apaisée, et que les professionnels de santé doivent mettre en oeuvre tous les moyens à leur disposition pour que ce droit soit respecté.

Ainsi, consolider les pratiques des professionnels à l'accompagnement de la fin de vie vise à concourir au plein exercice des droits de la personne, à la limitation des décès à l'hôpital qui sont majoritaires et souvent en contradiction avec les souhaits exprimés par les personnes, à la qualité de l'accompagnement et au soutien des proches aidants dans la séparation et leur deuil de la personne accompagnée.

Pour les professionnels, la consolidation de leurs pratiques vise à leur permettre de mieux situer leur rôle et leur place au sein d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que dans le cadre de la démarche partenariale et de réseau contribuant à la qualité de l'accompagnement de la fin de vie. De plus, le temps de formation vise à offrir un espace aux professionnels qui leur permet de déposer leurs émotions et trouver des clefs pour gérer les situations difficiles vécues sur leur terrain professionnel et ainsi contribuer à la prévention de l'épuisement professionnel.

C'est donc dans ce contexte que l'OPCO SANTÉ s'engage à accompagner à travers la formation « sensibilisation à l'accompagnement à la fin de vie » les professionnels éducatifs et soignants accompagnant à la fin de vie les personnes âgées en situation de dépendance et/ou les personnes en situation de handicap accueillies dans les établissements du secteur sanitaire, médico-social et social.

Objectifs

Engagé dans la formation des professionnels des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social, et en nous appuyant sur nos expériences de formation de sensibilisation à l'accompagnement à la fin de vie, nous proposons une formation de trois journées permettant de répondre, conformément au cahier des charges, aux objectifs de la formation ainsi définis :

- ⇒ Inscrire leur intervention dans un cadre de références (juridique, éthique, psychologique) entourant la fin de vie
 - ↳ Gérer les difficultés émotionnelles rencontrées
- ⇒ Identifier une situation porteuse d'une problématique éthique
- ⇒ Evaluer et traiter la souffrance
- ⇒ Proposer un accompagnement adapté à la situation rencontrée
- ⇒ Communiquer avec les personnes en fin de vie et les familles

Prérequis

Aucun.

Contenu

Jour 1 La fin de vie : cadre réglementaire et législatif 7h

- ⇒ Entrer dans une démarche de formation
- ⇒ Mieux appréhender les enjeux de l'accompagnement de fin de vie
- ⇒ Echanger autour des difficultés émotionnelles rencontrées dans les situations de fin de vie rencontrées
- ⇒ Connaître le cadre réglementaire de la fin de vie
- ⇒ Inscrire son intervention dans un cadre de référence

Jour 2 La fin de vie : démarche éthique et pratiques d'accompagnement 7h

- ⇒ Identifier une situation porteuse d'une problématique éthique
- ⇒ Evaluer et traiter la souffrance, les symptômes d'inconfort
- ⇒ Synthèse de la journée

Jour 3 La fin de vie : accompagnement, communication, coordination 7h

- ⇒ Proposer un accompagnement adapté à la situation rencontrée
- ⇒ Communiquer avec les personnes en fin de vie et les familles
- ⇒ Synthèse de la formation